

• JE SOUHAITE ADHÉRER* OU RENOUELER MON ADHÉSION* :

- 15 € étudiants / demandeurs d'emploi (montant à régler avec justificatif) ;
- 25 € adhésion individuelle ;
- 75 € adhésion bienfaiteur ;
- 100 € personne morale (association, organisme du service public, entreprise...) ;
- 40 € adhésion familiale (merci d'indiquer les noms, prénoms et courriels des membres de la famille) :

.....
.....
.....

Toute adhésion signifie l'acceptation des Statuts de l'association consultables sur notre site web. Toute nouvelle adhésion est soumise à l'agrément du Conseil d'administration.

• JE FAIS UN DON* DE : € (MONTANT LIBRE)

- Pour soutenir l'ensemble des actions de la SNPN
- Pour les actions de sensibilisation à l'environnement en réserve de Camargue
- Pour soutenir les autres actions réalisées par la réserve de Camargue
- Pour le suivi des températures du lac de Grand-Lieu
- Pour soutenir les autres actions réalisées par la réserve de Grand-Lieu

• JE M'ABONNE À LA VERSION PAPIER DU COURRIER DE LA NATURE (6 n° + 1 n° spécial) :

- 35 € - tarif réservé aux adhérents
- 50 € - abonnement papier seul sans adhésion
- 5 € de frais de port pour l'Outre-Mer et l'étranger

• JE M'ABONNE À LA VERSION NUMÉRIQUE DU COURRIER DE LA NATURE (6 n° + 1 n° spécial) :

- 30 € - tarif réservé aux adhérents
- 35 € - abonnement numérique seul sans adhésion

• JE RÈGLE UN MONTANT TOTAL DE (ADHÉSION, DON ET ABBONNEMENT) :

..... €

Règlement en ligne sur www.snpn.com ou par chèque à établir à l'ordre de la SNPN et à adresser, avec ce bulletin, au 44 rue d'Alésia, 75014 Paris.

Je soussigné-e : Mme M.

Nom

Prénom

N° d'adhérent ou d'abonné : AB.....

Fait à Le/...../.....

Signature

• J'ACTUALISE MES COORDONNÉES : Oui Non

Adresse

.....

CP..... Ville.....

Téléphone

Courriel@.....

.....@.....

• JE SOUHAITE RECEVOIR SUR L'ADRESSE COURRIEL SUIVANTE :

.....@.....

l'actualité de la SNPN

la revue *Zones Humides Infos*

***VOTRE DON ET VOTRE ADHÉSION SONT DÉDUCTIBLES DE VOTRE IMPÔT SUR LE REVENU**

En faisant un don ou en adhérant à la SNPN, vous bénéficiez d'une déduction d'impôt de 66 % dans la limite de 20 % de votre revenu imposable. La SNPN vous adressera un reçu fiscal en début d'année suivante. Vos coordonnées sont nécessaires au traitement de votre don et de votre reçu fiscal. Conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez, en vous adressant au siège de la SNPN, d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations vous concernant.